

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 26 MAI 2023

**DELIBERATION N°CP2023-  
05/5/30  
DOSSIER N°5650**

**GESTION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE  
L'ETANG DES LANDES : COMPTES FINANCIERS 2022 ET  
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2023**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE  
Hélène PILAT à Jérémie SAUTY  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Guy MARSALEIX à Bertrand LABAR  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

Absent(s) - excusé(s) :

Isabelle PENICAUD

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Réserve Naturelle  
Nationale de l'Etang des Landes*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : GESTION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE  
L'ETANG DES LANDES : COMPTES FINANCIERS 2022 ET PLAN DE  
FINANCEMENT PREVISIONNEL 2023**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de  
compétence à la Commission Permanente,  
VU le budget de l'exercice,*

VU le rapport CP2023-05/5/30 de Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,  
VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- d'approuver les comptes financiers 2022 de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes et le plan de financement prévisionnel 2023, joints en annexe à la présente délibération ;
- d'autoriser la Présidente à signer les dossiers de demandes de subventions correspondants ;
- d'autoriser la Présidente à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ces dossiers.

**Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**